



FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
LEADER INNOVATION DANS LES ZONES RURALES

SITES NATURA 2000 FR830 2014 & 2015 Les GRIVALDES & TEISSIÈRES

RAPPORT D'ACTIVITE 2017



Introduction

Le bilan d'activité fait le point sur l'animation conjointe des deux sites Natura 2000 dénommés « les Grivaldes » et « Teissières » pour l'année 2017, cinquième année de mise en œuvre des DOCOB.

Pour mémoire ceux-ci ont défini six objectifs de développement durable:

1. Préserver la capacité d'accueil du site pour les chauves-souris
2. Préserver les territoires de chasse des chauves-souris et les corridors
3. Préserver les habitats d'intérêt européen
4. Améliorer la connaissance des habitats, espèces et habitats d'espèces
5. Mobiliser et informer les habitants de la mise en œuvre du DOCOB
6. S'assurer de l'appropriation et du respect des objectifs du DOCOB

Pour les atteindre, 21 mesures ont été identifiées dans les DOCOB : selon les sites, 8 à 10 relèvent de la gestion ; 3 à 4 des Etudes ; 2 de la communication ; 5 de l'Animation.

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent donc autour de 9 axes :

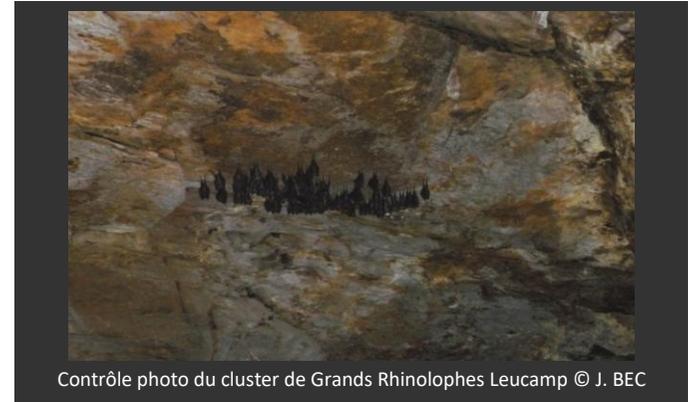
1. Mise en œuvre de la contractualisation
2. Mise en œuvre des actions non contractuelles
3. Assistance, évaluation des incidences, veille écologique
4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques
5. Communication, sensibilisation et Information
6. Articulation de N2000 avec les autres politiques publiques
7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site
8. Mise à jour du Doob, FSD
9. Suivi de la mise en œuvre, bilans

Le bilan d'activité ci-dessous respecte cette organisation dans un souci de lisibilité.

Le DOCOB et l'actualité du site sont disponibles sur la page internet dédié au site Natura 2000 sur l'internet des services de l'Etat dans le Cantal : <http://www.cantal.gouv.fr/zsc-affluents-de-la-cere-en-chataigneraie-a4049.html> et sur le site Web d'Alter Eco : http://www.altereco-env.com/crbst_42.html

Aucune collectivité territoriale n'a pour l'instant souhaité devenir structure porteuse des DOCOB, l'Etat en a confié par appel d'offres l'animation à Alter Eco, entreprise associative d'expertise des milieux naturels à l'origine de la proposition du site et co-auteur du DOCOB.

Son chargé d'étude spécialisé sur les chauves-souris est en charge de cette animation à hauteur de 15 % de son temps de travail annuel 2017.



Contrôle photo du cluster de Grands Rhinolophes Leucamp © J. BEC



Barrage du Goul entre les châtaigniers © J. BEC

1. Mise en œuvre de la contractualisation

Aucun projet Environnemental Agro-climatique n'ayant pu être déposé, aucun nouveau contrat agricole n'a pu être signé. La mission d'animation s'est donc attachée à suivre les pratiques du seul agriculteur engagé sur le seul site des Grivaldes, contrôlé à nouveau en 2017 par l'ASP. Avant la saison de végétation, un tour des parcelles habituellement critiques a été effectué, des discordances marginales ayant été relevées, le rappel des points du cahier des charges auxquels il doit continuer de se conformer a été l'occasion de faire un bon retour d'expérience sur ses pratiques avant d'entamer la dernière année d'engagement.

Une inconnue subsiste sur l'après contrat, à la fois sur la succession de l'agriculteur, envisagée dans les prochaines années, sur l'abandon probable dès la fin des MAEC, de parcelles en enclaves, difficiles à maintenir dans une situation ouverte.

1.1 Les contrats forestiers

Le contrat forestier de la mesure « îlot de sénescence » dans la forêt communale de Bancarel à Leucamp est passé en 2017 dans sa phase concrète avec le marquage des arbres sélectionnés précédemment grâce à l'apposition de plaques numérotées spécifiques et à leur repérage définitif dans le SIG du gestionnaire (ONF) copie étant fournie à la commune et à l'animateur du site.

La visite de la DDT pour s'assurer de la conformité entre le contrat et la réalité de terrain s'est déroulée le 10 octobre et les travaux ont été réceptionnés.

Mais le contrat est toujours en attente des financements régionaux ; la procédure rappelons le a débuté en 2013 ! Ce blocage en entraîne un autre : l'animateur se refuse à aller solliciter la commune pour l'engager dans un contrat « ni-ni » autour de la sécurisation des deux ouvrages miniers qu'elle a conservé lors de la mise en sécurité, sachant que son accueil risque d'être mitigé du fait du retard de perception de l'indemnisation du contrat forestier.

Or il paraissait intéressant de monter les deux contrats en parallèle, le revenu de l'un pouvant servir de base à l'investissement communal nécessaire sur le second.

1.2 les contrats « ni-ni »

Un contrat « ni-ni » a été monté durant l'année 2017, c'est le premier de ce genre sur les sites de Teissières et des Grivaldes, un des rares de ce type à avoir été mené à bien dans le département.

Son développement, que nous allons rappeler ci-dessous, illustre parfaitement la complétude d'une démarche réussie lorsque tous les acteurs sont informés, conscients de leurs responsabilités et bien entourés.

L'histoire commence par le rachat d'une presque ruine dans le hameau de Molèdes (commune de Lapeyrugue) où nous avons deux signataires de chartes très investies dans la conservation de gîtes à chauves-souris. Les nouveaux propriétaires commencent des travaux qui s'avèreront nuisibles à la petite colonie de Rhinolophes qui avait profité de l'abandon des lieux.

La compagne d'un des deux propriétaires vient s'installer dans le hameau et s'intéresse pour son activité d'artiste céramiste (cf. <http://www.amfceramics.wordpress.com>) à une petite grange voisine qu'elle achète. La vendeuse, le notaire l'informent du fait qu'elle se situe dans un site Natura 2000, avec des sensibilités du bâti vis-à-vis des chiroptères. L'animateur est sollicité un peu en amont de la demande de permis de construire afin de faire le porté à connaissance (quelques individus de deux espèces inscrites à l'Annexe II de la Directive Habitats, Faune, Flore, sont régulièrement observées dans le bâtiment) et pour donner quelques conseils utiles pour la rénovation.



Le PC est instruit accompagné d'une petite notice d'incidence qui ne nie pas le risque d'impact par la désaffectation des lieux par les chauves-souris, et propose de leur réserver une partie des combles à l'issue de la rénovation.

L'animateur reste dubitatif sur cet

engagement, de nombreux cas lui ayant démontré que les promesses n'engagent que ceux qui y croient. Pourtant peu de temps après, la nouvelle propriétaire sollicite un rendez-vous sur place afin d'exposer son projet de rénovation et recueillir des conseils encore plus techniques pour l'aider dans son projet. Lors de la discussion, une demande d'aide financière est évoquée auquel l'animateur pense alors ne pouvoir donner suite, étant donnée la faiblesse du montant estimé des travaux, du fait que les propriétaires

sont des auto-constructeurs, et des lourdeurs administratives peu adaptées en l'espèce à leur échéancier.

Pourtant la propriétaire (peut être en regard des écueils de la rénovation de la maison de son compagnon ?) va faire montre d'une belle volonté d'inscrire cette fois-ci son action dans le cadre de Natura 2000. Aidés par la correspondante Natura 2000 de la DDT, l'animateur monte donc un contrat « ni-ni » durant le mois de septembre pour un budget de moins de 1600 € TTC financé à 100 % sur crédit Etat et Feader, comprenant la fourniture de bois d'œuvre, d'un isolant supportant les déjections des chiroptères et d'un matériau de finition inférieur permettant de dévoyer aux chauves-souris un comble de 19 m3, avec petite sortie directe en pignon.



Accepté à la session d'arbitrage d'octobre, le dossier définitif est validé le 5 décembre 2017.

En début d'année 2018, la propriétaire informait l'animateur et la DDT que les travaux prévus avaient été réalisés et qu'elle souhaitait donc les faire venir pour constater leur bonne exécution et passer à la phase de paiement.

1.3 Les chartes Natura 2000

Les premières chartes signées sur le site des Grivaldes arrivaient à échéance en fin d'année 2017, il convenait donc de s'assurer que les titulaires souhaitaient bien leur renouvellement, et si oui de vérifier que les parcelles engagées étaient bien toujours en leur possession.

Cette étape a pu être rapidement menée mais les titulaires n'ayant pas tous retrouvés leurs originaux, n'étant pas tous des adeptes d'internet, notamment pour les signatures électroniques, l'animateur s'est rendu auprès de chacun(e) pour ne pas risquer de retards qui rompraient la continuité des engagements. Grâce à la célérité des correspondantes Natura 2000 aux DDT du Cantal et de l'Aveyron, la quasi-totalité des chartes qui arrivaient

à échéances ont pu être renouvelées, à l'exception d'une, la titulaire n'étant pas en France à cette période.

2. Mise en œuvre des actions non contractuelles

La réalisation de travaux conservatoires en régie sur des ouvrages (mines, bâti...) s'est poursuivie en 2017 après deux années de succès de cette approche pragmatique des situations où les chauves-souris se retrouvent dans des perspectives défavorables.

Toutes les occasions de pouvoir conforter des gîtes ou en créer d'autres ont ainsi été recherchées et deux nouveaux chantiers ont pu voir le jour en 2017.

Le gîte d'Escalafont haut (Commune de St-Hippolyte -12) est constitué d'une grange qui accueillait jusqu'à l'an dernier quelques rares Petits Rhinolophes. Très ventilée et éclairée par de larges baies dans les murs latéraux et en pignon, les lieux ne paraissaient pas propices malgré l'isolement ou la désaffection du bâtiment.

L'an dernier il était noté une augmentation de l'effectif, une preuve de reproduction, et une permanence des individus sur la saison de parturition qui indiquait un changement dans l'appropriation du lieu. Nous avons relié celle-ci à la disparition de la colonie installée dans une maison en ruine de Molèdes, hameau installé en symétrie de l'autre côté de la vallée du Goul et somme partis de l'idée qu'une amélioration de l'habitabilité de la grange s'imposait pour stabiliser cette « nouvelle » petite colonie dans le site.

Avec l'assistance du salarié temporaire d'Alter Eco, un petit chantier d'installation de bâches et de planches pour occulter les jours et limiter les courants d'air s'est déroulé en fin d'été 2017 avec des difficultés inhérentes à ce type d'intervention en milieu « périlleux », le plancher de la grange étant particulièrement dégradé.

En 2015 pour initier ce programme de petits travaux conservatoires, nous avons, avec l'aide de la commune de Teissières-les-Bouliès qui mis à disposition ses employés communaux pendant 2.5 journées, procédé à la sécurisation des abords de plusieurs puits qui restaient ouverts à ras du sol dans la proximité de chemins ruraux. La pose d'un périmètre grillagé autour de ces ouvrages non occupés par les chauves-souris lors de nos contrôles aléatoires devait limiter les risques d'accident, éviter qu'ils servent de poubelles, et sécuriser la période de tranquillité des chauves-souris qui s'y réfugiaient éventuellement.

A cette occasion 4 puits avaient été protégés.

En mars 2017 nous revînmes sur le site afin d'achever ce programme par la sécurisation d'un dernier puits, plus éloigné des chemins, mais qu'il paraissait utile de clôturer pour

parfaire le dispositif. Les employés du service technique de la commune furent à nos cotés à nouveau pour réaliser ce petit chantier.

Dans le site des Grivaldes, comme nous nous y étions engagés auprès du propriétaire qui laisse son bâti à disposition des chauves-souris et à l'issue de la période de présence des rhinolophes dans le gîte restauré de Lagarrigue, nous avons procédé à l'entretien des abords des deux grangettes où la végétation redevenait envahissante.

Par ailleurs, après quelques difficultés pour obtenir le déplacement d'une entreprise de maçonnerie sur ce site, nous avons enfin obtenu à la fin de cette année d'animation, un devis de reprise du mur de pignon dont l'écroulement est probable sans une intervention

prochaine, ce qui entrainerait la démolition de la grange à brève échéance et la disparition de la plus forte colonie de reproduction de Petits Rhinolophes du site.

En 2018, nous nous attellerons à trouver le budget pour faire réaliser ces travaux dont l'importance et la particularité empêchent qu'ils soient conduits en régie.

Les petits travaux conservatoires 2017 ont donc bénéficié d'une partie du budget alloué à la mission d'animation.

3. Assistance, évaluation d'incidence, veille écologique

Lors du précédent COPIL, l'exposé de la prégnance de la pratique des engins motorisés dans le site de Teissières avait conduit les personnels de la police de l'environnement à solliciter un rendez vous auprès de l'animateur afin qu'il expose la problématique, et puissent s'engager à une action, la priorité affichée par ce service sur cette thématique étant d'apporter en priorité une réponse adéquate dans les sites à enjeux environnementaux.

Après cet entretien la garderie s'est donc rendu sur site et a pu constater les stigmates de la pratique (profondes ornières, champ d'entraînement de motos dans les anciens stériles miniers, traversées multiples du ruisseau du Bioude) en dehors de chemins cadastrés ouverts à la circulation publique (il s'agit de chemins d'exploitation privés)

En parallèle l'animateur qui s'en était entretenu avec le maire de Teissières-les-Bouliès à chaque rencontre, et avait transmis à la mairie les éléments techniques et juridiques à retenir pour interdire au titre de la protection de la nature, les portions de chemins d'exploitation utilisés par les pratiquants, a demandé que la question d'une interdiction soit posée au conseil municipal. Celui-ci en a débattu lors d'une réunion en été 2017 et a conclu à une fin de non recevoir, considérant qu'il valait mieux que les pratiquants aillent sur les chemins de la mine plutôt que sur les sentiers de randonnée que la municipalité entretient au profit des randonneurs.

Lors d'un passage printanier, l'animateur constate que la plantation de douglas et de Pins sylvestres de Fargues subie de forts dégâts par les chenilles processionnaires, l'angle sud de la partie basse de l'ilot supporte un intense dépérissement. A l'alerte du propriétaire qui ne réside pas sur place et avec qui un contrat de bois sénescents avait été un temps envisagé sur une parcelle proche de la rivière, fait suite le passage d'un technicien du CRPF de l'Aveyron, correspondant-observateur d'un des cinq pôles du département santé des forêts, qui signale qu'on est au pic d'une forte poussée de l'épizootie (sic) avec une évolution cyclique qui devrait aller vers la résolution naturelle.



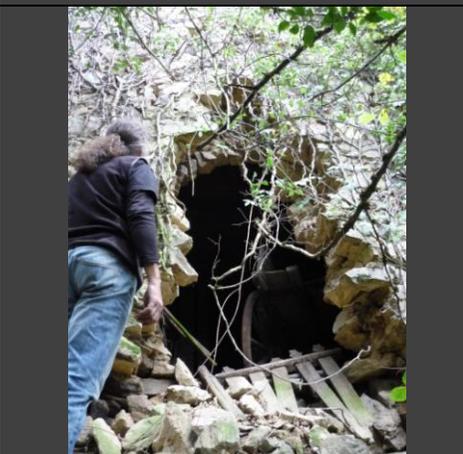
Grange d'Escalafont : amélioration de la capacité d'accueil des chiroptères © J. BEC



Mise en sécurité des abords d'un ultime puits à la mine de Teissières © J. BEC



Entretien régulier des abords des gîtes de Lagarrigue © J. BEC



Désordre de maçonnerie à traiter dans un gîte de Lagarrigue © J. BEC

La crainte de l'animateur n'est pas tant au niveau de la transformation de la plantation, milieu artificiel plutôt incongru dans ce site boisé de façon spontanée, que dans les risques d'incendie qui augmenteront, préférentiellement en bordure de route départementale, dès l'instant où les arbres atteints sècheront sur pied. A suivre de la même façon que la progression d'une pyrale invasive qui attaque le buis, une essence arbustive très localisée dans le périmètre, au point de le sécher sur pied par consommation des feuilles voire de l'écorce.



Une seule demande d'assistance pour établir une évaluation d'incidence a été effectuée cette année auprès de l'animateur. Elle concernait le projet de travaux de confortement de la voie communale de Leucamp au Bos, effondrée partiellement au dessus du ruisseau du Maurs, à la sortie du plan d'eau du même nom. Les services du Conseil Départemental qui interviennent pour la collectivité locale s'interrogeait sur les conséquences des travaux sur les espèces désignées dans le site Natura 2000.

Après un déplacement pour évaluer l'ampleur du désordre, l'animateur a estimé que les conséquences sur les chauves-souris seraient nulles à condition que les travaux à effectuer depuis la rive gauche, préservent la ripisylve. Pour la Loutre d'Europe qui inclue le ruisseau dans un vaste territoire vital, il est recommandé d'éviter des travaux en fin d'hiver, début de printemps, époque où l'animal fréquente le plan d'eau pour la consommation d'anoures.

A noter que les organisateurs du festival du Diamant Vert qui organisait pour la 3^{ème} année consécutive une manifestation culturelle (land-art et musiques électroniques) dans le site Natura 2000 n'ont pas sollicité l'animateur pour les accompagner dans leur projet. Comme l'an dernier quand il a appris après coup que le plan d'eau du Maurs a été mis en assec sans qu'il lui soit demandé un avis sur les conséquences sur les espèces désignées

sur le site, il a pu constater qu'une installation permettant de plonger dans le lac avait été édiflée sur une berge, en partie avec emprunt de bois sur site (arbres secs sur pied de petite section).

L'animateur encourage les services de l'Etat à la vigilance sur cette manifestation qui, quoique d'ampleur mesurée, semble prendre de plus en plus ses aises sur ce site sensible.

A noter que l'animateur a eu la désagréable surprise d'inventorier sur des portions limitées (pour l'instant) des berges, des coquilles de Corbicule asiatique, *Corbicula flumina*, un bivalve originaire d'Asie, plutôt envahissant, connu pour l'instant seulement de la rivière Lot distante d'une dizaine de kilomètre par l'affluent du Goul (où cette espèce n'a pas été notée).

4. Amélioration des connaissances et suivis

Le suivi des espèces et des habitats qui ont permis la désignation du site est toujours un des pôles importants de l'animation des DOCOB. Le contrôle de l'occupation des gîtes de reproduction, d'hibernation et de transit renseigne un indicateur de bon état écologique des populations ; il doit être renouvelé chaque année.

Les connaissances sur la flore et les habitats naturels des sites étant jugées d'un bon niveau par rapport aux enjeux des sites aucune action n'a été conduite dans ce domaine en 2017.

4.1 Utilisation des gîtes par les chauves-souris (Action E3)

La conservation de la richesse chiroptérologique du site repose pour une grande part sur l'accessibilité et la tranquillité de gîtes dans l'habitat humain.

S'assurer de celles-ci chaque année, tout en effectuant un décompte précis des populations (âge et sex-ratio) renseignent à la fois sur les dynamiques de populations comme sur l'état de conservation des gîtes et de leurs occupants.

Ces suivis récurrents sont donc indispensables à la connaissance et à la protection.

Ils sont en outre l'occasion de rencontres avec les propriétaires, et le plus souvent s'avèrent propices à faire participer à la démarche Natura 2000. C'est ainsi que dans les années précédentes des chartes ont pu être souscrites, c'est comme cela que les besoins qui conduisent à proposer des chantiers conservatoires notamment de gîtes en bâti on pu être conçus et réalisés.

4.1.1 En été

7 journées (05/07 au 02/08) ont été consacrées à ce suivi en 2017.

Dans le site des Grivaldes, tous les gîtes habituellement suivis l'ont été sauf quelques exceptions où il est quasiment impossible de trouver les propriétaires mais qui accueillent lors de précédentes visites seulement quelques individus.



Les décomptes se situent parmi les meilleures années et divergent beaucoup moins que l'an dernier des maximums enregistrés en cumul. Pour l'essentiel, du fait de contrôles plus tardifs que les années précédentes, où on pouvait avoir du mal à distinguer les femelles n'ayant pas encore mis bas, on obtient un décompte plus précis du fait du cumul jeunes plus femelles. L'effectif de Petits Rhinolophes, théoriquement proche de 270 individus sur les deux sites (mais surtout aux Grivaldes qui concentre l'essentiel de ses gîtes) atteint 242 individus en 2017 (154 en 2016). L'hypothèse émise l'an dernier sur une forme de stabilisation après deux années de pertes de colonies suite à des disparitions de gîtes en bâti se confirme avec le confortement de la colonie des Aurières, celle du Mas et d'Escalafont haut peut être à partir d'une de celle de Molèdes dont le gîte a disparu).

Il y a par contre fort à craindre que la dernière colonie du hameau du Batut (une dizaine de femelles) ne voit sa dernière saison de reproduction, les nouveaux propriétaires n'ayant fait montre d'aucune sensibilité à leur sort. Il est dommage de devoir constater qu'il s'agissait du dernier bâtiment non rénové d'un village qui, il y a 30 ans était à l'abandon et plein de chauves-souris !

La colonie de Murins à oreilles échanquées a vécu une bonne reproduction cette année comme l'atteste le décompte approximatif (étant donnée la présence des juvéniles dans l'essaim).

Dans le site de Teissières, la colonie de Grands Murins de Bancarel paraît stable et une nouvelle espèce fait son apparition dans une grange de ce hameau : le Murin à oreilles échanquées, alors que les Petits Rhinolophes avaient sans doute déjà bougé à la date du contrôle.

Contrôle des gîtes été 2017 (NC = non contrôlé)

Communes	Lieu-dit	Gîte	Espèce	Effectifs max*	Effectif 2016	Effectif 2017
Lapeyrugue (15)	Les Grivaldes	Falaise	Myotis myotis	?	NC	NC
	Roquechaffraix	Grange	R. hipposideros	9	1	1
St-Hippolyte (12)	Le Mas	Grange	R. hipposideros	18	16	31
			R. ferrumeq.	0	1	0
	Escalafont	Grange	R. Hipposideros	10	6	18
	Lapeyrugue (15)	Molèdes	Grange	M. emarginatus	57	45
R. hipposideros				1	0	0
R. ferrumeq.				3	0	1
Maison			R. hipposideros	25	0	/
Gîte rural			R. hipposideros	10	10	17
			M. emarginatus	3	0	2
Grangette	R. hipposideros	8	8	0		
	M. emarginatus	1	0	0		
Murois (12)	Les Aurières	Grange & appentis	R.hipposideros	32	32	45
			M. emarginatus		1	2
	Le Grel	Maison	R.hipposideros	26	NC	/
	Le Batut	Grangette	R.hipposideros	14	0	12
Ladinhac (15)	Lagarrigue	Grangette	R.hipposideros	79	71	110
			R. ferrumeq.	2	0	2
	En Bouesque	Maison	R.hipposideros	1	NC	NC
			R. ferrumeq.	1	NC	NC
Leucamp (15)	Bancarel bas	Grange	M.myotis	55	55	41
			R. hipposideros	9	8	5
		moulin	R. ferrumeq.	2	2	1
			B.barbastellus	50	15	0
	Bancarel haut	sécadou	R. hipposideros	1	0	NC
		Grange	Plecotus aust.	1	NC	0
			M. emarginatus	/	0	7
	Gramont	Grangette	R. hipposideros	10	NC	3
			R. hipposideros	13	12	NC
		R. ferrumeq	1	0	NC	
Teissières (15)	Le Bos	Appentis	R. hipposideros	1	NC	NC
		Grange	R. hipposideros	5	NC	/
Total				448	277	366

* atteint sur les 3 dernières années

La colonie de Barbastelle d'Europe est toujours aussi furtive et s'il n'était la découverte d'un mâle de l'année sur le plancher de la salle du moulin, on n'aurait pas eu de preuve de sa fréquentation. Les deux autres espèces ont été moins populeuse, sans doute du à une porte restée ouverte donnant beaucoup de lumière et de ventilation dans les combles.

4.1.2 En hiver

Les contrôles de gîtes en période d'hibernation ont eu lieu les 19 et 31/01/2017
L'hiver 2016-2017 voit l'effectif global contrôlé reprendre de la vigueur avec 149 individus, ce qui en fait une des meilleures années mais cela est surtout du à la retrouvaille (après 4 ans d'absence inexplicquée) d'une colonie d'hibernation de Grands Rhinolophes particulièrement stable en effectif lorsqu'elle vient séjourner dans la descenderie du Bos (86 individus en 2017 contre 85 en 2013). Car du coté des Petits Rhinolophes la baisse parait bien se poursuivre avec 41 individus contrôlés pour un effectif théorique (en cumul de toutes les meilleures années) de 91. La baisse est très marquée sur les ouvrages de Teissières avec un différentiel de 35 animaux entre l'optimum et la saison 2017 bien que 15 individus de plus qu'en 2016 ont été vus. On voit bien l'intérêt de ces contrôles pour obtenir des séries temporelles exploitables car l'annonce d'une désertion de la galerie de Roquefeuille dans le précédent bilan d'activité est démentie cette année par un effectif proche du maximum observé (11 contre 14).

Communes	Lieu-dit	Gîte	Espèce	Effectifs max*	Effectif 2016	Effectif 2017
Teissières-les-Bouliès	Mine du Bos	Gal. 4	R. hipposideros	5	3	3
			R.ferrumequinum	9	4	3
			M. Daubentoni	1	1	0
			M. Nattererii	1	0	1
			M. mystacinus/Brandtii	1	1	0
			Plecotus sp	2	0	0
		Gal. 6	R. hipposideros	7	1	1
			R.ferrumequinum	8	0	2
			Plecotus sp.	2	0	0
			M. Nattererii	3	0	0
			M. mystacinus/Brandtii	2	0	0
		Gal. 10	R. hipposideros	4	2	8
			R.ferrumequinum	1	1	1
			M. Nattereri	1	0	0
			M. Daubentoni	1	1	0
		Gal. 11	R. hipposideros	5	1	1
			R.ferrumequinum	1	0	0

		Gal. 12	R. hipposideros	4	1	0	
			R.ferrumequinum	3	0	2	
			M. mystacinus/Brandtii	1	0	0	
			M. Daubentoni	1	1	0	
			Plecotus sp.	-	0	0	
		M. myotis	-	0	0		
		Gal. 33	R.ferrumequinum	1	0	0	
			R. hipposideros	4	4	1	
			M. nattererii	3	0	1	
			Plecotus sp.	2	0	0	
B. barbastellus	1		0	0			
Gal. 33bis	R. hipposideros	2	1	1			
	Descenderie	R.ferrumequinum	85	1	86		
Leucamp (15)	Bancarel	Roquefeuille	R. hipposideros	14	0	11	
			R.ferrumequinum	3	3	3	
			M. Daubentoni	1	0	1	
			M. Nattererii	1	1	1	
			Plecotus sp.	1	0	0	
		Poudrière	R. hipposideros	12	/	3	
			R. ferrumequinum	4	/	1	
		Puits	R. ferrumequinum	2	/	/	
			Roque Ht	R. hipposideros	8	6	7
					R. ferrumequinum	-	0
Vézels-Roussy (15)	Caylus	Gal. 1	R. hipposideros	5	1	2	
			R. ferrumequinum	2	0	2	
			M. mystacinus	1	0	0	
			M. Bechsteinii	1	0	0	
			M. Nattererii	4	0	0	
		Plecotus sp.	1	0	0		
		Gal. 2	R. ferrumequinum	1	1	0	
			R. hipposideros	2	1	0	
			M. mystacinus	1	0	0	
		Gal. 3	Plecotus sp.	1	0	0	
			R. hipposideros	3	1	2	
			R. ferrumequinum	4	4	2	
			M. Bechsteinii	1	0	0	
		Gal. 4	M. Nattererii	1	1	0	
			R. ferrumequinum	1	1	0	
		Total			234	87	149

Contrôle des gîtes d'hiver 2016 (NC = non contrôlé)

Graphiques thermo-hygrométriques galerie de Roquefeuille -Leucamp

On se rend compte qu'alors que le couple température/hygrométrie fluctue à l'extérieur au grès des coups de froid et des redoux, à l'intérieur il est beaucoup plus atténué et linéaire, mais on note qu'au milieu de janvier, même à 70 m à l'intérieur de la galerie (le datalogger étant de surcroît à l'abri) la température chute en dessous de la zone de confort pour les rhinolophes (8-10°C).

Après cet épisode en plusieurs temps, autour du début février, elle ne fera que remonter, alors que l'hygrométrie finie par diverger brutalement dans la dernière décade de février

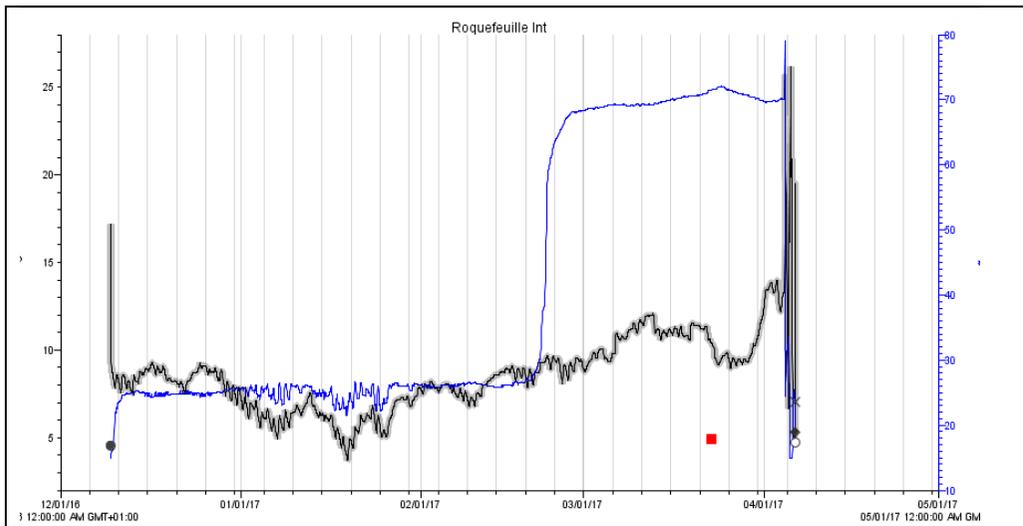
Au final, sur cette saison le cortège est toujours réduit à 5 espèces comme les années précédentes. Les espèces présumées réagir au froid (espèces forestières qui pénètrent dans les galeries en cas de coup de froid) sont bien là avec le retour de la Barbastelle, le maintien d'un effectif de Murins de Natterer.

2.1.2 Suivis spécifiques des espèces à enjeux dans les sites

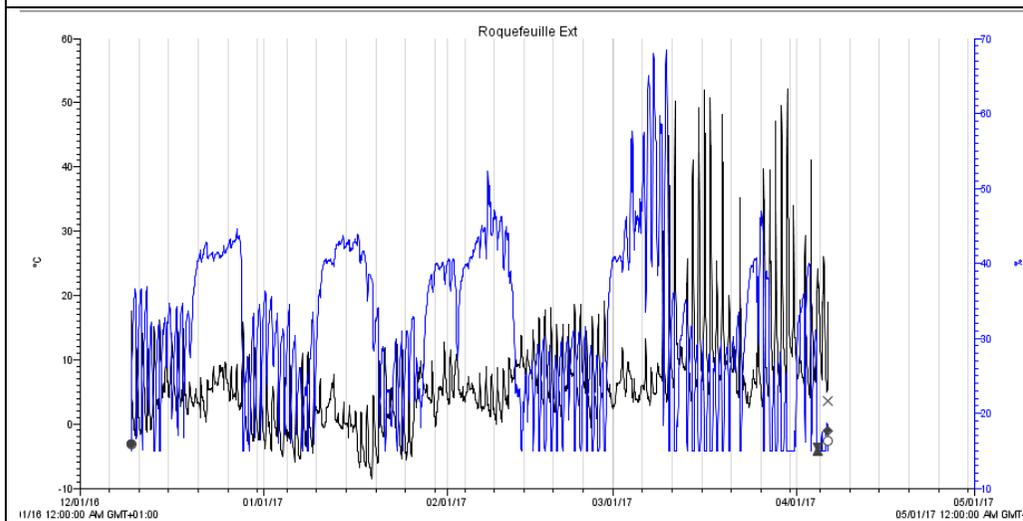
Les rhinolophidés sont les espèces les mieux représentées dans les sites à la fois en reproduction mais aussi en hibernation. Chaque année nous tentons de préciser encore plus la distribution des métapopulations qui exploitent les périmètres et leurs environs. Par opportunité, ou en suivant des informateurs sensibles à ces espèces discrètes, nous visitons de nouveaux bâtiments, espérant poser de nouveaux jalons dans la connaissance, compenser également par la découverte de nouvelles colonies, la disparition ponctuelle de certains gîtes.

L'an dernier, un gros effort de prospection sur les marges aveyronnaises avait conduit à la découverte d'une forte colonie de reproduction de Grands Rhinolophes (l'unique pour l'instant dans un rayon de 10 km) et de Murins à oreilles échancrés (qui complète celle connue à Molèdes). Celle-ci a donc été décomptée en juin et comportait 96 Murins à oreilles échancrées (femelle et juvéniles) ainsi qu'une cinquantaine de Grands Rhinolophes (femelles avec mise bas partielle).

On notera donc que si on ne comprend pas encore pourquoi cette colonie de Grands Rhinolophes vient par éclipse hiberner à Teissières, on n'en sait encore moins sur le devenir des Murins dont on n'a pour l'instant jamais décompté un seul individu en hiver



Entre le 29/11/16 et le 04/06/17 ; ci-dessus intérieur ; ci-dessous, extérieur



En abscisse à gauche températures et hygrométrie à droite, encoches mensuelles en ordonnées

Nous postulons que les conditions thermo-hygrométriques ne convenaient peut être plus, et nous faisons de l'étude de ces paramètres une des priorités des suivis. La mise en place de dataloggers à l'entrée et à l'intérieur de la galerie de Roquefeuille permet de constater que les fluctuations sont minimales dans l'ambiance hypogée, ne paraissant pas devoir expliquer qu'en cours d'hiver, l'ouvrage puisse devenir inapproprié aux exigences des Petits Rhinolophes.

en 20 ans de suivis ! Il s'agit pourtant d'une des espèces de chauve-souris au plus long cycle de léthargie. Les populations connues les plus proches se situent sur le causse Comtal (12) mais demeurent trop limitées pour qu'on imagine qu'elles regroupent toutes les colonies de reproduction connues.

La période de présence dans les gîtes de parturition est strictement limitée à la mise-bas et à l'élevage des jeunes (de mi-fin mai à mi août) ce qui laisse à l'inverse peu de temps pour des suivis documentant son écologie. La fidélité aux gîtes de reproduction et le caractère « docile » des individus font que les propriétaires des gîtes sont toujours très impliqués dans leur conservation, avantage qui permet d'obtenir des informations récurrentes précieuses (dates d'arrivée, évènements ponctuels, signalement de mortalité inhabituelle de jeunes...) mais rend par ailleurs difficile des investigations plus poussées qui leur paraît contrarier la quiétude de leurs occupants.

Cette espèce est avec la Barbastelle d'Europe, le probable symbole de l'inscription des sites Natura 2000 des Grivaldes et de Teissières dans un voire des ensembles plus vastes où nos populations de chauves-souris évoluent au grès de leurs cycles annuels.

Ces ensembles sont d'abord d'évidence le contexte de la vallée du Goul, qui représente un corridor écologique de première importance, connu pour voir passer les oiseaux migrants qui tentent le passage du massif cantalien au printemps et bien sûr à l'automne. Connu également pour égrener le long de son cours d'importants jalons pour les chiroptères dont des métapopulations de rhinolophes sur Raulhac (15) Taussac (12) et des gîtes indispensables pour des taxons plus rares comme la Barbastelle (Raulhac ; Leucamp -15).

Il est parfois nécessaire pour cette espèce qui change très régulièrement de gîte, de se projeter à distance des sites Natura 2000 quand on a eu la chance de trouver d'autres bâtiments occupés. Malheureusement l'absence des Barbastelles cette année lors de nos passages au moulin de Bancarel n'a pas été compensée par la visite d'un autre gîte connu plus en amont dans la vallée (Raulhac) où elles n'étaient pas non plus présentes à la date de passage.

De la même façon lors de séances de capture menées dans un des deux contextes où nous avons précédemment capturé Murin d'Alcathoé et Murin de Bechstein, il ne nous a pas été donnée cette occasion cette année, et l'intention de retrouver par l'approche télémétrique (suivi d'un animal équipé d'une puce émettrice) n'a pu s'engager. Cette démarche on l'a déjà expliqué est vraiment délicate à mettre en œuvre, soit par l'absence des espèces recherchées, soit par l'inadéquation entre les individus capturés aux

contraintes techniques (poids des animaux parfois trop faibles malgré le choix de puces conformes).

4 journées (entre 19 février et 5 août 2017) ont été consacrées à ce volet.

2.1.3 Autres suivis (Action E4)

Le suivi de la reproduction des couples de Faucon pèlerin présents sur les falaises des deux sites (aux Grivaldes et à Bancarel), une situation en tout point originale pour nos périmètres, tout en étant pas une priorité budgétaire, requière cependant une petite attention en début de saison, ne serait-ce que pour que les visites dans l'environnement des sites rupestres ne nuisent pas à l'installation des couples (lors des contrôles à Bancarel en février bien souvent un Faucon pèlerin est déjà présent au dessus de la galerie de la poudrière ce qui empêche sa visite) et à l'envol des jeunes.

Le Faucon pèlerin des rochers de Bancarel (Leucamp) était installé cette année à nouveau du côté aveyronnais (hors site) et n'a donc pas été suivi par l'animateur.

Le couple installé sur la falaise des Grivaldes (Lapeyrugue) a conduit trois jeunes à l'envol dès la fin mai.

5 Information, sensibilisation et valorisation

Les sites Natura 2000 sont dédiés à la conservation d'habitats et d'espèces mais ils sont le support d'activités humaines, de pratiques qui peuvent les favoriser ou les altérer. L'animateur s'attache lors de ces rencontres avec les acteurs des sites, à les faire connaître, leurs richesses et les actions pour les préserver. La diffusion de cette information et la concertation étant en effet la voie choisie pour faire adhérer les populations au dispositif.

La Lettre d'Information du Site :

Aucune lettre d'information n'était programmée par le COPIL en 2017.

L'information sur le Web :

Peu d'évolutions ont eu lieu durant l'année 2017 dans ce domaine, l'animateur a veillé à actualiser l'information disponible essentiellement sur une page dédiée du site Web d'Alter Eco (www.altereco-env.com/crbst 42.html)

L'information via les bulletins municipaux ou communautaires

Après la fourniture d'information, d'iconographie pour certains bulletins communaux ou sites internet des collectivités, l'animateur avait relancé l'ensemble des communes des sites pour leur faire offre de service. Aucune ne l'a sollicité en retour.

6 Mise en œuvre et animation du DOCOB (et divers)

Cette rubrique regroupe les actions propres à faciliter la mise en œuvre du DOCOB ; elles relèvent essentiellement du domaine de la gouvernance et du financement.

Relation avec la structure porteuse :

Des points réguliers ont été faits par l'animateur auprès des correspondantes Natura 2000 de la DDT du Cantal, et par téléphone ou courriel à l'occasion avec celui de la DREAL Auvergne.

Gestion administrative et financière

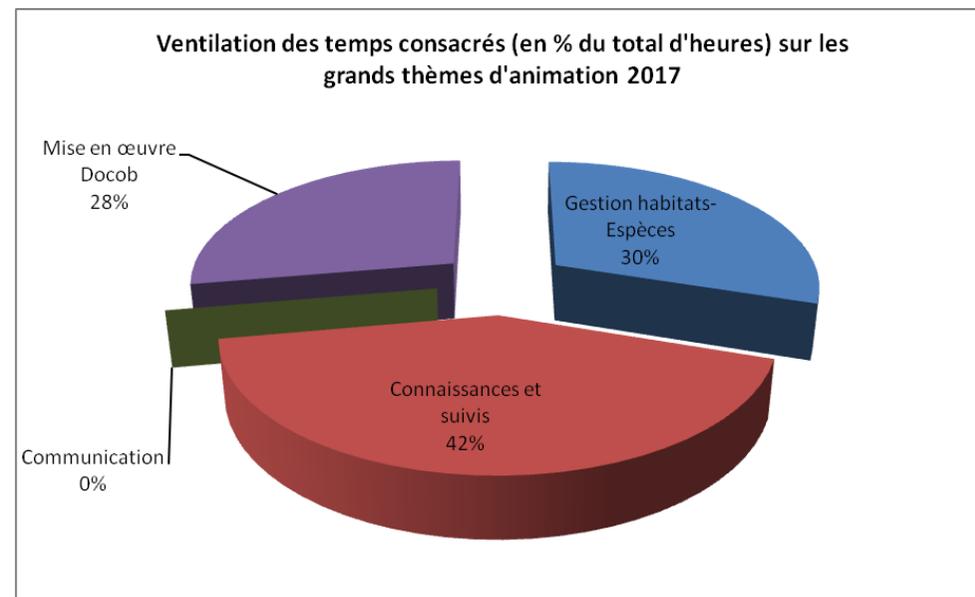
Cette section concerne le temps passé à l'élaboration des contenus, à l'organisation des plannings à consacrer à différentes actions, au remplissage des tableaux de bords de suivis administratifs, au contrôle budgétaire de la mission d'animation dont le montage de la proposition financière actualisant le budget prévisionnel 2018, et au bilan de celles-ci.

7 Bilan synthétique :

La ventilation par grands thèmes du budget temps consacré par l'animateur (dont la participation d'un autre salarié d'Alter Eco et d'éco-volontaires pour les suivis de connaissance et le programme de petits travaux conservatoires) aux deux sites Natura 2000 des Grivaldes et de Teissières (budget mutualisé sur les deux sites) se décompose comme suit sur une base 2017 de **220** heures, conformité avec le budget prévisionnel.

Dans le graphique ci-après, on constate que la répartition des temps consacrés aux différentes missions fait toujours la part belle à la connaissance et aux suivis (42 %) en baisse par rapport à 2016 alors qu'au contraire la gestion des habitats et des espèces (contrats et travaux conservatoires) augmente sensiblement à 10% du volume de travail, tout comme les tâches administratives qui passent de 19 à 28%. La communication est

toujours le parent pauvre comme prévu au budget d'animation triennale, le rattrapage s'effectuera en 2018 avec l'édition d'une nouvelle Lettre d'Information des Sites.



8 Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées lors des années précédentes, relevant surtout d'aléas moins administratifs que financiers autour de l'aboutissement de certains contrats n'ont pas encore été levés cette année. Ils freinent toujours la possibilité de communiquer, et surtout de persuader les acteurs de s'engager dans cette voie.

Sur le plan de la connaissance, le fait de travailler sur le vivant comporte d'inévitables aléas, y compris météorologiques, qui peuvent limiter les résultats de suivis envisagés. Sur la durée, ces écueils finissent par être contournés en apprenant des expériences même de semi-échec.

9 Perspectives 2018

Cette sixième année d'animation a déjà la structure animatrice confortée par le renouvellement de son contrat d'engagement à œuvrer pour le site.